



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

17 avril

En 1625, à *Paris*, l'après-midi de ce jour et dans leur hôtel de la rue Pavée, sur la paroisse Saint-Sauveur, M. et Mme de Gondy signent, par-devant notaires, le *contrat de fondation de la Congrégation de la Mission*¹.

En 1628, à *Paris*, devant le tribunal diocésain, *Monsieur Vincent*, fait sa déposition au sujet des vertus de *François de Sales*².

En 1653, une conférence dont le texte est copié de la main de Soeur Mathurine Guérin a pour sujet : "*le jubilé*". Bien des remarques sont à faire à son sujet : 1° Le souci perpétuel des Pauvres dans l'âme de saint Vincent : "*Je m'en vais vous enseigner ce que c'est que le Jubilé et je vous prie de le bien retenir pour l'enseigner à celles qui sont absentes et principalement aux pauvres*". Deuxième remarque : saint Vincent recourt à la Bible dans son enseignement : "*Dans le péché, il y a deux maux : le mal de coulpe et le mal de peine... Par la coulpe, nous tournons le dos à Dieu, par la peine, nous tournons la face vers les créatures... Vous avez un exemple de ceci en David qui avait péché contre Dieu. Le prophète Nathan lui dit : "Vous avez grandement offensé la divine bonté. Pour vous, il vous a pardonné, mais l'enfant que vous avez ne sera pas ce que vous pensez car il mourra*". David en entendant cette nouvelle du prophète pleura, parce qu'il aimait tendrement l'enfant. "*Voyez donc, mes Soeurs, Dieu avait pardonné le péché de David, et néanmoins, il le châtie pour la peine due à ce péché*". Troisième remarque : le souci de saint Vincent d'entrer dans l'esprit de l'Église : "*Il faut prier Dieu pour notre Père le Pape, pour la paix, pour l'extirpation des hérésies et pour l'exaltation de la Sainte Église à ce qu'il plaise à Dieu de donner de bons prêtres, de bonnes Filles de la Charité, c'est-à-dire, mes Soeurs, remédier à toutes les nécessités présentes de son Église*". Quatrième remarque sur le service des Pauvres. Il s'agit des stations à faire dans les églises désignées : "*Vous autres, mes Soeurs, vous les pouvez faire en servant vos pauvres, chemin faisant. "Notre-Seigneur le veut ainsi d'autant que le service que vous rendez aux Pauvres est aussi pour lui"*".(R)

En 1675, à *Paris*, mort de la duchesse d'Aiguillon qui, pendant les vingt-trois dernières années de sa vie, fut la quatrième présidente des Dames de la Charité de l'Hôtel-Dieu. Avant d'être élue et réélue à cette fonction, elle se dévouait depuis plus de vingt ans au service de la Charité. Ce fut sa consolation, et même sa vocation. Sa jeunesse n'avait pas été heureuse : veuve à dix-huit ans, après deux ans d'un mariage forcé, le cloître l'attirait. Elle passa effectivement un an au Carmel. Mais son oncle, le tout-puissant Cardinal de Richelieu, fit intervenir Rome, et la jeune duchesse dut quitter son monastère. Le Bon Dieu voulait que cette grande Dame fut une grande auxiliaire du grand Saint du grand siècle. Elle a, en effet, merveilleusement compris saint Vincent, et elle aurait voulu tout faire pour conserver le plus longtemps possible à l'Église de Dieu et à la misère humaine un homme qui leur était si utile. C'est elle qui offrit à notre Bienheureux Père vieilli ce carrosse dont il n'accepta de se servir que sur l'ordre de la Reine et de l'archevêque de Paris. La duchesse d'Aiguillon fut aussi l'une des plus généreuses bienfaitrices de la Congrégation. Il est peu d'oeuvres de son temps qui n'aient bénéficié de son immense fortune ; mais que n'a-t-elle pas fait pour aider Monsieur Vincent et ses fils ! Elle a fondé une maison de missions à *La Rose* en son duché, dans le Lot-et-Garonne ; elle a fondé l'hôpital de *Marseille* pour les forçats, et, dans la même ville, une maison de missions ; elle a contribué aux dépenses des missions d'*Irlande* et de *Barbarie* ; elle a acheté les consulats d'*Alger* et de *Tunis* ; elle a aidé à la construction d'un hôpital à *Alger*. Il y a mieux encore : dans l'accomplissement de ses actes de charité, la duchesse d'Aiguillon savait mettre un esprit de foi et une humilité hérités de Monsieur Vincent, comme le prouve sa réponse à quelqu'un qui s'étonnait de la voir servir les filles repenties du Refuge fondé par Mme de Miramion : «*Ce n'est pas merveille, disait la pieuse duchesse, qu'une grande pécheresse en serve d'autres.*» C'est elle encore qui offrit aux Prêtres de la Mission un coeur de vermeil pour y enfermer le coeur de leur fondateur, tandis que son coeur, à elle, jusqu'à son ultime palpitation, ne cessa d'être le reliquaire vivant de l'esprit charitable de Monsieur Vincent³.

1) S. V., XIII, 197-202 ; *Annales*, t. 90, p. 655 ; *Coste I*, pp. 175-176.

2) S. V., XIII, pp. 66-84.

3) *Coste I*, pp. 373-376 ; *Annales*, t. 78, pp. 114-122.